



Partenariat Grandes Écoles 2020

Formation d'officier destinée aux étudiants de grandes écoles



Objectif du Partenariat Grandes Écoles (PGE)

Le Partenariat Grandes Écoles (PGE) offre aux étudiants titulaires d'un master 1 et qui n'ont pas validé leur 5^e année avant le début de la formation, la possibilité de vivre pendant six mois une immersion au cœur de l'armée de Terre.

Prévu de février à juillet 2020, cette immersion débute par une formation générale d'officier aux prestigieuses Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, se poursuit par une formation de spécialité dans une école d'application (infanterie, cavalerie, artillerie, génie) avant de s'achever par une immersion en régiment (unité opérationnelle).

L'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr (ESM)

Créée en 1802 par Napoléon, installée depuis 1945 sur le camp de Coëtquidan dans le Morbihan, l'ESM est chargée de former les officiers de l'armée de Terre, en les préparant à la fois à leur première fonction de meneur d'hommes et à leurs responsabilités ultérieures au sein de l'armée de Terre.

Le PGE permet aux étudiants sélectionnés de développer

- ➔ **l'aptitude au commandement** sous les différents aspects du chef, de l'éducateur et du communicant ;
- ➔ **l'aptitude à la gestion du stress** et à la **prise de décision en situation d'urgence** et de crise ;
- ➔ **l'esprit d'équipe et le goût de l'effort** à travers l'engagement physique individuel et collectif ;
- ➔ des **qualités de management** en situation sur la base des connaissances techniques militaires acquises aux Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan.

Les étudiants retenus seront progressivement placés en situation de commandement dans des contextes variés. Dans le cadre du travail en équipe, ils développeront l'esprit de cohésion et relèveront des défis collectivement. Ils pourront acquérir des savoir-faire dans les domaines du leadership et de la prise de décision.

Ils tisseront des liens personnels et durables avec des militaires ayant fait le choix de la carrière d'officier. Ils auront la possibilité de poursuivre une carrière d'officier de réserve, compatible avec l'exercice de leurs responsabilités professionnelles civiles.

En 2019, 150 étudiants de tout horizon (écoles de commerce, d'ingénieur, IEP ou universités) ont postulé. 30 ont vécu cette expérience unique.

Commentaires d'anciens stagiaires

Ce qu'ils ont aimé :

- nombre et variété des fonctions et des activités ;
- richesse des relations humaines tissées ;
- découverte d'un milieu très éloigné de certaines idées reçues ;
- satisfaction de s'être dépassé et d'avoir surmonté les difficultés éprouvées lors des situations de stress et de responsabilités rencontrées dans un environnement militaire ou sur le terrain ;
- amélioration du sens du management et des relations humaines.

Ce que les étudiants en retiennent :

- « *Ce stage est à mes yeux une vraie réussite. »*
- « *Très bonne expérience. Souvenirs inoubliables. De belles amitiés. Merci ! »*
- « *Merci pour cette belle expérience ! »*
- « *Très bonne expérience. Je ne regrette pas mon choix, j'y ai découvert un milieu où les relations humaines sont très riches et rencontré des personnes passionnées par leur métier. Une réelle expérience de vie inoubliable. Merci. »*

Conditions de candidature

- être **titulaire d'un master 1** et ne pas avoir validé sa 5^e année avant le début de la formation ;
- être étudiant dans l'une des écoles sélectionnées par l'armée de Terre (cf. point sur les écoles) ;
- être de **nationalité française** ;
- être âgé de **17 ans au moins et de 26 ans au plus** à la date du dépôt de la candidature ;
- être en règle avec le code du Service National (**JDC**) ;
- satisfaire aux conditions d'aptitude physique requises et constatées par un médecin militaire (au cours de l'évaluation en Groupement de Recrutement et de Sélection) ;
- jouir de ses droits civiques.

Contenu de la formation

La formation dispensée respecte le principe de progressivité mais **implique une grande disponibilité** des étudiants en raison des activités qui peuvent être programmées de nuits et certains week-ends (formation sous forme de « **régime d'internat** »). Elle s'articule autour de 3 axes :

- **développer l'aptitude au commandement** sous les différents aspects du chef, de l'éducateur et du communicant. Cet axe s'appuie sur différentes formations : en éthique et déontologie, technique d'expression orale, exercice de commandement...

- **développer l'aptitude à la gestion du stress** et à la **prise de décision rapide en situation éprouvante** sur le terrain ; apprendre à commander une section pour des missions simples. Cet axe s'appuie sur des exercices pratiques : maniement d'armes, formation tactique, initiation au combat rapproché, mises en situation...
- **l'éducation physique et sportive** visant à développer l'esprit d'équipe, le goût de l'effort et l'aguerrissement à la rusticité des stagiaires. Cet axe comprend : de la course à pied, des parcours d'obstacle, de l'équitation, des marches de nuit...

Le processus de recrutement

Le tableau, ci-après, synthétise les 5 étapes et les échéances du processus de sélection :

Échéances	Actions
De mi-juin au 27/09/2019 (passé cette date les candidatures ne seront plus recevables)	<p>Dépôt des candidatures</p> <p>Les étudiants intéressés, qui remplissent les conditions, doivent envoyer par mail* :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fiche de candidature ; - CV ; - lettre de motivation ; - copie du diplôme le plus élevé (ou attestation précisant les crédits ECTS détenus) ; - certificat de scolarité 2019/2020. <p>La sous-direction recrutement s'engage à accuser réception de votre mail de candidature. En l'absence de cette réponse sous 2 jours, nous vous invitons à nous renvoyer un mail sans pièce-jointe, pour vous assurer de la prise en compte de votre candidature.</p>
Début octobre 2019	<p>Présélection</p> <p>La sous-direction recrutement communique par mail à chaque étudiant la décision prise en commission de présélection (retenu, non retenu). Seuls, les candidats retenus seront convoqués pour les tests de sélection.</p>
7/10/2019 Au 15/11/2019	<p>Évaluation**</p> <p>Les candidats retenus en présélection doivent dès réception du courriel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre <u>immédiatement</u> rendez-vous avec le CIRFA attribué par la sous-direction recrutement pour <u>compléter le dossier et planifier le passage en évaluation</u> ; - passer les épreuves d'évaluation sur 2 jours (visite médicale, épreuves sportives, tests de personnalité et entretien). Cette phase obligatoire comprend <u>une nuit sur place</u>.
fin novembre 2019	<p>Sélection</p> <p>La sous-direction recrutement communique par mail à chaque étudiant la décision prise en commission de sélection.</p>
Février 2020	<p>Incorporation</p> <p>Les candidats signent leur contrat et intègrent les Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan.</p>

* L'adresse mail est la suivante : drhat-sdr-rec-off.chef.fct@intradef.gouv.fr

** Les étudiants qui ont un stage à l'étranger au second semestre 2019 peuvent demander une dérogation à la sous-direction recrutement (adresse mail ci-dessus), pour passer les épreuves d'évaluation par anticipation en juillet ou en août.

Il n'est pas possible d'obtenir une dérogation pour passer ces épreuves après le 15 novembre 2019.

Cadre administratif

Les étudiants sélectionnés **signeront un contrat de volontaire** dans les armées au CIRFA. Cette démarche permet de garantir un statut juridique clair et la meilleure protection qui soit en assimilant les participants à des militaires. À ce titre, ils percevront une rémunération d'environ 800€ net par mois en tant qu'aspirant. A cela s'ajoutent des avantages en nature : hébergement en caserne, alimentation gratuite et réduction de 75% à la SNCF.

Le PGE s'appuie sur une convention signée entre l'école et l'armée de Terre qui précise notamment les conditions d'attributions des crédits ECTS (European Credit Transfert System) qui peuvent être attribués. Pour connaître la politique des établissements, nous vous invitons à vous rapprocher de votre responsable pédagogique.

Liste des écoles autorisées à présenter des étudiants au Partenariat Grandes Écoles 2020

La sélection des écoles partenaires est faite par la sous-direction recrutement actualisée une fois par an.

1 – Écoles de commerce

AMOS Sport Business School
Audencia Nantes
Burgundy School of Business
EDC Paris Business School
EDHEC
EM Lyon Business School
EM NORMANDIE
EM Strasbourg Business School
EMLV
ESCP Europe
ESSCA
ESSEC Business School
Grenoble EM
HEC
IÉSEG School of Management
INSEEC Business School
KEDGE Business School
Excelia group la Rochelle
Montpellier Business School
NEOMA Business School
Rennes School of Business
SKEMA Business School
Telecom EM
Toulouse Business School

2 – Écoles d'ingénieurs

Agrocampus Ouest
AgroParisTech
Arts et métiers ParisTech
CentraleSupélec
École Centrale de Lille
École Centrale de Lyon
École Centrale de Nantes
École des Ponts ParisTech
ENSEEIH
ENSTA
ESILV
ESPCI Paris Tech
ISAE-SUPAERO
MINES Douai
MINES ParisTech
polytechnique
Télécom Bretagne
Télécom ParisTech
Télécom SudParis

3 – Instituts d'Études Politiques

IEP Aix-en-Provence
IEP Bordeaux
IEP Grenoble
IEP Lille
IEP Lyon
IEP Paris
IEP Rennes
IEP Strasbourg
IEP Toulouse

4 – École normale supérieure

ENS de Lyon
ENS de Paris

5 – Université

Université Paris-Dauphine